

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION

REGION DE L'EXTREME

DEPARTEMENT DE LA MAYO KANI

COMMUNE DE MOULVOUDAYE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION AND
DECENTRALISATION

FAR-NORD REGION

MAYO KANI DIVISION

MOULVOUDAYE'S COUNCIL

AVIS DE COTATION OUVERT

N°015/DCO/PROLOG/COMMUNE DE MOULVOUDAYE/CIPM/SIGAMP/2026 DU
19/10/2026

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE EQUIPEES A SOULKANDOU- COMMUNE DE
MOULVOUDAYE**

EN PROCEDURE D'URGENCE

Pays	République du Cameroun
Projet	Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de MOULVOUDAYE
Financement	Crédit IDA 72130-CM
Référence Convention	_000007C3_/C/MARS/2026/MINDDEVEL/SG/PROLOG - COMMUNE DE MOULVOUDAYE 10/08/2026
Référence Avis de Consultation ouverte	N°015/DCO/PROLOG/COMMUNE DE MOULVOUDAYE/CIPM/SIGAMP/2026
Référence STEP	EN-MK-MOULVOUDAYE-C12-SBP CYCLE 2-CONST 2
Date	OCTOBRE 2026



1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention de subvention basée sur la performance avec la Commune de MOULVOUDAYE pour le financement des projets d'investissement. A cet effet, la Commune de MOULVOUDAYE a l'intention d'utiliser une partie des subventions accordées pour effectuer les paiements prévus pour **les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipées à SOULKANDOU- Commune de MOULVOUDAYE, Département du MAYO KANI, Région de l'Extrême-Nord.**
2. Les travaux concernent *les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipées de tables bancs à SOULKANDOU - Commune de MOULVOUDAYE, Département du MAYO KANI, Région de l'Extrême-Nord.*
3. Allotissement : lot unique
4. La Commune invite maintenant les Entrepreneurs à soumettre leurs Cotations pour les Travaux décrits dans l'Annexe 1 "Spécifications Techniques/Exigences du Maître d'Ouvrage", insérée dans Demande de Cotations (DC).
5. La Demande de Cotation peut être consultée ou retirée au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de MOULVOUDAYE et située ; Tél. :655 48 99 00 ; Email. : djakdjinkreognowe@gmail.com
6. La visite de site est programmée pour le 30/10/2026 à la Commune de MOULVOUDAYE Lieu de rassemblement des potentiels soumissionnaires
7. Les cotations doivent être déposées ou envoyées en cinq (05) exemplaires (dont un (01) original et quatre (04) copies ainsi qu'une clé USB contenant une copie numérique scannée des offres (version PDF non modifiables) au plus tard le 19/11/2026 A 10 heures, à l'adresse ci-après :

Attention : Monsieur le Maire de la Commune de MOULVOUDAYE
Adresse : BP 02 MOULVOUDAYE

Et porter la mention :

AVIS DE COTATION OUVERT

N°015/DCO/PROLOG/COMMUNE DE MOULVOUDAYE/CIPM/SIGAMP/2026 DU 19/10/2026
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE
EQUIPEES A SOULKANDOU – COMMUNE DE MOULVOUDAYE

8. Les Cotations seront ouvertes par la Commission Internes de Passation des Marchés (CIPM) du Maître d'Ouvrage le **19/11/2026, à 11 heures** dans la salle de conférence de la Commune de MOULVOUDAYE.
9. La lettre-commande sera attribuée à l'Entreprise qui, (i) offre une cotation techniquement conforme, (ii) garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée
10. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de MOULVOUDAYE ou à l'Unité de l'Unité de Coordination Régionale du PROLOG, Tél. :655 48 99 00 ; Email. : djakdjinkreognowe@gmail.com

Ampliations:

- MINMAP/MK
- PREFET/MK
- CIPM/C-MDAYE
- ARMP
- UCR/PROLOG
- CHRONO/ARCHIVES



Le Maire

Yasse Yamlong